

Sujet : [INTERNET] Fwd: Enquête publique GAEC de la Moulde

De : Marcel Puygrenier <marcel.puygrenier@gmail.com>

Date : 07/07/2020 09:11

Pour : pref-obs-ep-gaecmoulde-lesignacchabanais@charente.gouv.fr

Bonjour,

Je vous prie de trouver en pièce-jointe mes observations sur le projet GAEC de la Moulde à Lésignac Durand et Chabanis.

Cordialement

Marcel Puygrenier

— Pièces jointes : —

Observations Marcel Puygrenier GAEC de la Moulde.pdf

30 octets

Marcel Puygrenier
4, lieu dit Bachellerie
16420 Saulgond

Le 7 juillet 2020

Monsieur Daniel BOLMONT
Commissaire Enquêteur
Mairie
16310 Lésignac Durand

pref-obs-ep-gaecmoulde-lesignac-chabanais@charente.gouv.fr

Objet « Projet d'exploitaiton d'un élevage bovin à Lésignac Durand »

Monsieur Commissaire Enquêteur,

Je vous prie de prendre en compte mes observations qui sont défavorables « Projet d'exploitaiton d'un élevage bovin à Lésignac Durand » pour les raisons suivantes :

- Il s'agit d'un projet « énorme » comportant 1 230 bovins. C'est l'industrialisation de l'élevage. Ce type de « ferme » génère une pollution et une consommation d'énergie énorme.
- le lait est un aliment conçu pour nourrir des veaux, il ne convient pas à l'alimentation des humains « adultes ». Il serait plus judicieux de mettre au point des régimes alimentaires adaptés à l'homme. Le but de ce type d'installation vise à organiser le travail avec des salariés selon des méthodes industrielles et de faire le maximum de profit.
- pour lutter contre le changement climatique, le but des autorités c'est de diminuer la production des gaz à effet de serre. Les vaches produisant du méthane qui est un puissant gaz à effet de serre, ce projet accentuera le réchauffement climatique.
- la production et le transport des différents fourrages et aliments pour le bétail ainsi que l'épandage des lisiers nécessitent une dépense importante d'énergie productrice de CO2.
- cette ferme géante générant une pollution très importante mettrait fin à l'activité touristique autour des lacs de Haute Charente où la Communauté de Communes a investi. Elle ajoutera ses nuisances environnementales au parc éolien de Lesignac Durand – Cherves Châtelars prévu à proximité.
- Il est impossible matériellement de conduire un tel nombre de vaches dans un champ pour leur faire brouter l'herbe comme indiqué dans le dossier.
- l'implantation de ce type d'usine à lait modifie complètement le caractère d'une région de bocage qui risque de devenir polluée par les odeurs d'ammoniac et les engins de transport des aliments et du lisier.

Pour toutes ces raisons, je vous prie Monsieur le Commissaire Enquêteur, de donner un avis défavorable à ce projet de ferme laitière géante.

Recevez, Monsieur le Commissaire enquêteur, ma profonde considération.

Signature : Marcel Puygrenier